

puisque quelques auteurs n'ont pas hésité à créer des espèces caractérisées surtout par la forme des feuilles ; et récemment encore un de nos zélés collègues, M. le Dr Gillot, dans une étude sur quelques Poiriers de l'est de la France, émettait l'avis que « les caractères distinctifs tirés des » feuilles semblent plus tranchés, plus faciles à saisir, et se prêtent à une » classification plus commode des formes observées ».

Il est vrai qu'il ne parlait que des Poiriers sauvages, et que celui-ci est cultivé.

Quoi qu'il en soit, et alors que les botanistes d'une certaine école en sont arrivés à voir, même dans les formes cultivées, autant d'espèces différentes, il semble que des variations aussi notables que celles-ci sur un seul pied offrent bien quelque intérêt, et tendent à amoindrir considérablement la valeur spécifique tirée de la forme de la feuille chez les Poiriers.

M. Petit fait observer que M. Le Grand ne dit pas si le sujet a été greffé ; dans ce cas, il pourrait présenter la forme primitive jointe à la forme produite par la greffe.

SÉANCE DU 13 MARS 1885.

PRÉSIDENCE DE M. G. BONNIER, VICE-PRÉSIDENT.

M. Costantin, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 27 février, dont la rédaction est adoptée.

M. Costantin présente, à propos du procès-verbal, les observations suivantes :

M. Duchartre, dans une observation faite à la suite de ma communication, a signalé la présence de stomates sur une feuille de Jacinthe renversée et plongeant dans l'eau. J'avais pensé immédiatement que ces stomates existaient sur les feuilles du bulbe non ouvert.

C'est en effet ce que j'ai constaté : non-seulement il existe des stomates sur les feuilles centrales du bulbe non ouvert, mais il en existe déjà sur les feuilles du centre du caïeu qui se développera l'année suivante. Ce n'est donc pas en opérant sur de telles plantes qu'on peut arriver à résoudre la véritable question de l'influence du milieu.

En vertu des présentations faites à la précédente séance, M. le Président proclame membres de la Société :

MM. DELAMARRE (Ernest), médecin colonial à Miquelon (Amérique septentrionale), présenté par MM. Viaud-Grand-Maraïs et Malinvaud.

RIBEIRO DE MENDONÇA, médecin à l'hôpital de Santa casa de Misericordia, à Rio de Janeiro (Brésil), présenté par MM. Malinvaud et J. Vallot.

M. le Président proclame ensuite membres à vie MM. Leclerc du Sablon, Gandoger et Flahault, qui ont satisfait aux conditions exigées par les Statuts pour l'obtention de ce titre.

M. le Secrétaire général donne lecture de lettres de MM. Giordano et de Coincy, qui remercient la Société de les avoir admis au nombre de ses membres.

M. Gandoger fait à la Société la communication suivante :

CE QU'IL FAUT PENSER DES MODIFICATIONS PRODUITES DANS LES PLANTES
PAR LA CULTURE, par **M. Michel GANDOGER.**

Dans la dernière séance de la Société, un de nos confrères, M. J. Vallot, a présenté toute une série d'échantillons d'un *Rosa* des Pyrénées, plus ou moins déformés par la culture, ou plutôt par la transplantation qui en a été faite de son lieu natal dans un terrain plus meuble. Des échantillons, en effet, du *Rosa pyrenaica* Gouan ont été cueillis à Cauterets par M. J. Vallot, vers 1900 mètres d'altitude, et plantés vivants dans un jardin des environs de Montpellier. La plante n'a pas tardé à présenter un facies tout à fait différent de celui qu'elle avait à l'état sauvage : les folioles ont plus que doublé de grandeur, l'arbrisseau a atteint plusieurs décimètres, les stipules se sont allongées, etc.

Faut-il conclure de là que cette plante s'est modifiée dans ses caractères spécifiques ?

Non. La chose est simple à prouver. J'ai comparé attentivement les échantillons cultivés aux échantillons sauvages : les aiguillons sont restés ce qu'ils étaient ; les folioles, quoique démesurément grandes, ont conservé leur forme particulière, leur glandulosité infrafoliaire, leur mode de dentelure ; la fleur a gardé sa couleur rose ; le calice est demeuré le même. Cependant, je le répète, tout le facies de la plante a été étrangement modifié. Nous avons donc eu ici affaire à un phénomène de tératologie végétale, produit par une trop grande exubérance de nourriture donnée à ce Rosier.